

Résumé d'évaluation

Evaluation décentralisée pour une prise de décisions fondées sur des données factuelles

Evaluation des activités de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'alimentation scolaire au Togo (2016-2018)

SUJET DE L'EVALUATION

À travers son projet de développement (PD) 200304 (mai 2012 - mars 2018) et son Plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T, de juin 2018 à juin 2019), le PAM accompagne le gouvernement du Togo dans le développement d'un programme durable d'alimentation scolaire basée sur la production alimentaire locale.

Les activités du PAM consistent uniquement au renforcement de capacités, sur l'ensemble du territoire togolais, des acteurs mettant en œuvre le programme national de cantines scolaires. Une évaluation indépendante de ces activités a été commanditée en 2019.

OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'évaluation a porté sur les activités du PAM de Janvier 2016 à décembre 2018. Les objectifs de cette évaluation étaient d'une part de recevoir une appréciation indépendante des progrès réalisés dans le domaine du renforcement des capacités en matière d'alimentation scolaire au Togo, et d'autre part de documenter les leçons apprises pour capitaliser et améliorer les interventions futures.

METHODOLOGIE

L'évaluation s'est basée sur les critères d'évaluation suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Elle a appliqué des méthodes mixtes et s'est appuyé sur une analyse qualitative forte. Une mission de collecte de données a eu lieu au Togo dans le mois de mai 2019.

RESULTATS DE L'EVALUATION

Les résultats principaux de l'évaluation sont présentés ci-dessous, par critère d'évaluation.

Pertinence

Le PD 200304 et PSPP-T répondent à une demande spécifique du gouvernement togolais, et abordent des priorités établies dans les stratégies et priorités nationales au Togo en matière d'éducation, d'équité entre les sexes, d'amélioration de la production agricole, d'amélioration de l'accès des petits producteurs aux marchés et de réduction de la pauvreté.

Les activités de renforcement des capacités étaient pleinement adaptées aux besoins identifiés dans l'évaluation SABER (*Systèmes d'approche pour de meilleurs résultats de l'éducation - Systems Approach for Better Education Results*) du 2016. Le ciblage des bénéficiaires des activités de renforcement des capacités était pertinent. Il y a eu une évolution dans l'intégration du genre entre le PD 200304 et le PSPP-T qui obtient une note 2A sur le marqueur de genre.

Efficacité

Le manque de financement entre 2016 et 2018 est le facteur majeur de la non-atteinte de la majeure partie des objectifs déterminés dans les révisions budgétaires 3, 4, 5 et 6. Les SPR (*Rapport annuel pays du PAM - Standard Projet Report*) de 2016, 2017 et 2018 ne reflètent pas correctement les activités de facilitation, communication et concertation menées ainsi que les produits et résultat atteints. Cependant, l'équipe d'évaluation estime qu'elles sont fondamentales pour atteindre des objectifs moins tangibles.

Au niveau du cadre politique et légal, l'expertise technique du PAM a permis au Togo de se doter d'une Politique nationale d'alimentation scolaire (PNAS) et d'un projet de loi sur l'alimentation scolaire, ainsi que d'amendements concernant son exécution. En juillet 2019, le projet de loi a été adopté en Conseil des ministres et il doit être débattu et approuvé au Parlement.

Au niveau du cadre institutionnel, le PAM a offert son appui technique en matière de cantines scolaires, ce qui a joué un rôle majeur en matière de coordination et de stimulation entre toutes les institutions. Une stratégie de mobilisations des ressources a été mise en place par le PAM en 2018. Le PAM n'a pas pu tenir ses engagements vis-à-vis des activités de suivi et d'évaluation des activités liées aux cantines scolaires.

Au niveau du renforcement des capacités individuelles et de la communauté, la formation en matière de nutrition a permis de mettre en place des repas scolaires plus diversifiés et équilibrés principalement préparés à partir des produits locaux.

Efficiences

De manière générale, le PAM a su prioriser ses activités de renforcement des capacités et ainsi avoir un programme efficace qui inclut chaque niveau de mise en œuvre. Les activités orientées à la mobilisation de ressources auraient pu commencer depuis 2016.

La présence à plein temps d'un directeur du PAM au Togo aurait peut-être pu contribuer à améliorer certains résultats dans le domaine de l'environnement politique et légal. Le fait qu'une agence de coordination nationale de l'alimentation scolaire ne soit pas légalement définie et reconnue affaiblit sa légitimité aux yeux de certains acteurs. Ainsi, cela réduit l'efficacité des activités du PAM.

Impact

Le projet de loi sur l'alimentation scolaire a été adopté en Conseil des ministres, ce qui est une avancée critique dans le processus de validation de la loi. Cependant, il est prématuré de parler d'impact définitif au niveau de l'environnement politique et légal ainsi qu'au niveau institutionnel tant que la PNAS et la loi sur l'alimentation scolaire ne sont pas validées par le Parlement et qu'une agence de coordination dédiée spécifiquement aux cantines scolaires n'est pas officiellement reconnue.

Au niveau des individus et des communautés, à la suite de la formation sur la diversification alimentaire et son application par les mamans-cantine, un potentiel impact au niveau de la santé des enfants peut être espéré. De la même manière, à la suite de la formation sur la diversification alimentaire et l'accent mis sur la production locale, un potentiel impact sur l'économie locale peut être espéré. Un impact non tangible peut être défini par l'émergence d'une conscience collective de l'importance des programmes de cantines scolaires autant au haut niveau central qu'au niveau des acteurs de mise en œuvre sur le terrain.

Durabilité

L'officialisation de la PNAS, de la loi et des décrets serait une première étape essentielle à la pérennité des programmes de cantines scolaires. Au niveau des institutions, le manque de financement combiné au fait qu'il n'y ait pas d'agence de coordination désignée de manière légale et durable ne permet pas pour l'instant de parler de durabilité des programmes.

En renforçant les capacités des ONG, des mamans-cantine, et des directeurs/trices d'écoles, le PAM contribue à la durabilité des programmes de cantines scolaires par une appropriation des programmes au niveau de la base.

Le renforcement de capacité des fonctionnaires autant au niveau central que décentralisé apporte une dynamique pour ses acteurs, mais il manque l'implication plus forte de l'État pour pouvoir transformer cette synergie en une action plus durable.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Evaluation globale

De manière générale, le PAM a su s'appuyer sur le système mis en place par la Banque mondiale et son programme PDCplus pour créer une dynamique propice à l'évolution des programmes de cantines scolaires en permettant à différents acteurs d'acquérir des connaissances en la matière, que ce soit au niveau de la programmation ou à celui de la mise en œuvre.

Recommandations

L'évaluation a élaboré six recommandations, qui visent à apporter une réflexion supplémentaire sur le plan stratégique pays (PSP) du PAM 2019 - 2024 actuellement en projet et qui devrait être approuvé dans les mois à venir. Elles sont présentées ci-dessous d'une façon synthétique :

R1 : Consolider la capacité de se faire entendre/de mobilisation du PAM.

R2 : Redynamiser les efforts de renforcement des capacités pour consolider les résultats.

R3 : Etablir les piliers de l'institutionnalisation des activités de renforcement des capacités.

R4 : Capitaliser l'expérience actuelle.

R5 : Assurer la pérennité des acquis.

R6 : Améliorer la planification sexospécifique et la visibilité des résultats en matière d'égalité entre les sexes.